



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

OPÉRATION NATIONALE D'ABANDON D'ARMES TROUVÉES OU HÉRITÉES

DU 25 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE



VOUS NE SAVEZ PAS QUOI EN FAIRE ?
ON LES RÉCUPÈRE!
VOUS SOUHAITEZ LES CONSERVER ?
VENEZ LES DÉCLARER!



Vous voulez abandonner une arme ?

Rendez-vous dans l'un des sites de collecte des armes. Il y en a forcément un près de chez vous.

Cette opération vous permet d'abandonner votre arme sans formalité administrative et gratuitement.

ATTENTION

- **L'opération ne concerne pas les objets dangereux** : munitions de guerre (obus, grenades), explosifs, munitions de calibre égal ou supérieur à 20 mm. Si vous en détenez, appelez votre préfecture pour organiser un enlèvement sécurisé. 04.84.35.43.40
- Si vous ne disposez pas de véhicule personnel ou que vous êtes à mobilité réduite, **ne prenez pas les transports en commun !** Contactez votre préfecture via le numéro d'appel dédié. 04.84.35.43.41

Vous souhaitez conserver une arme héritée ou trouvée ?

Rendez-vous dans l'un des sites de collecte des armes. Des agents de votre préfecture vous accueilleront pour vous aider dans votre démarche de déclaration de votre arme.

Vous pouvez également créer un compte dans le Système d'Information sur les Armes (SIA) depuis chez vous, sur le site sia.interieur.gouv.fr

ATTENTION

- **Ne vous présentez pas avec votre arme !**
- **Apportez des photos** permettant de visualiser l'arme dans son ensemble et ses différents marquages en gros plan (numéro de série, marque, modèle, calibre, etc.).
- Mesurez la longueur totale de l'arme et celle du canon.

Points de collecte des Bouches-du-Rhône

Arrondissement d'AIX EN PROVENCE :

Brigade Territoriale Autonome de Gendarmerie
quartier des trois Sautets
28 avenue Henri Malacrida
13100 Aix en Provence

Arrondissement d'ARLES :

Brigade Territoriale Autonome de Gendarmerie
1 boulevard des Lices
13200 Arles

Arrondissement d'ISTRES :

Commissariat de Martigues
avenue du commandant L'Herminier
13500 Martigues

Arrondissement de MARSEILLE :

Commissariat du 8ème arrondissement
38 boulevard Baptiste Bonnet
13008 Marseille

Plus d'informations sur interieur.gouv.fr/armes

